

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-1779/SG/CD prise en Conseil de Gouvernement.

n° 71-1779/SG/CD

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
29 décembre 1971

Numéro JO
n° 1 du 10/01/1972

Date du numéro
1 octobre 1972

TEXTE INTÉGRAL

Est autorisée la prise en charge des frais de rapatriement, par voie: aérienne, classe touriste Paris-Djibouti, de M. Adoïta Houmed Adoïta.